

CONCEPT DE SÉLECTION DES CADRES DE SWISS ICE SKATING

DANSE SUR GLACE

SAISON 2024-25

1. Structure générale des cadres de Swiss Ice Skating

Le processus de sélection des cadres 2024-25 de **Swiss Ice Skating** s'appuie sur la structure **FTEM Suisse**, concept de base pour le développement du sport et des athlètes en Suisse.

A travers ce format, **Swiss Ice Skating** vise à structurer les stratégies et les programmes qui favorisent le développement du sport et des athlètes, qu'il s'agisse de l'élite comme de la relève dans l'organisation du Sport de performance de **Swiss Ice Skating** :

- [Organisation du Sport de performance en Patinage artistique et Danse sur glace](#)
- [FTEM Danse sur glace](#)
- [PISTE Danse sur glace 2024 \(Relève uniquement\)](#)

À la demande de **Swiss Olympic** et pour la durée de la présente olympiade 2022-26, on distingue 3 types de cadres dans l'organisation du Sport de performance de **Swiss Ice Skating** :

- **Le cadre national A de Swiss Ice Skating (Elite & Relève A)**

Le **cadre national A** réunit les athlètes les plus performant·e·s au niveau international, déjà en mesure de représenter **Swiss Ice Skating** au plus haut niveau de leur discipline (Jeux Olympiques, Jeux Olympiques de la Jeunesse, Championnats du Monde, Championnats d'Europe, Championnats du Monde Juniors, ISU GP/JGP/Challenger séries et Festival Olympique de la Jeunesse Européenne).

- **Le cadre national B de Swiss Ice Skating (Senior & Relève B)**

Le **cadre national B** réunit les athlètes ayant le potentiel de représenter **Swiss Ice Skating** en compétitions internationales ISU pour la saison 2024-25 dans leur catégorie d'âge selon les règles ISU en vigueur avec l'objectif à court ou moyen terme d'intégrer le **cadre national A**.

- **Le cadre régional de la relève de Swiss Ice Skating**

Le **cadre régional de la relève** rassemble en Danse sur glace les athlètes (de plus de 10 ans et respectivement de moins de 19 ans pour les filles et 21 ans pour les garçons au 1^{er} juillet 2024) identifié·e·s au niveau **T1/T2 (FTEM)** par **PISTE 2024**. Ce cadre est un tremplin pour les tout jeunes couples novices pour leur future entrée dans le cadre national Novice B (à partir de la catégorie Advanced Novice uniquement).

Il permet également une phase de transition pour les couples novices ou junior récemment formés, ayant peu d'expérience en Danse sur glace et dont les partenaires sont par exemple issus du Patinage artistique par le biais du « **transfert de talent** ».

2. Exigences générales pour les athlètes des cadres de Swiss Ice Skating en Danse sur glace

2.1. Nationalité

Pour être sélectionné·e dans un cadre de **Swiss Ice Skating** en Danse sur glace, au moins l'un des deux athlètes du couple doit avoir la nationalité suisse ou – comme étranger – être domicilié·e en Suisse depuis au minimum un an (selon règle ISU 109).

Les athlètes en Danse sur glace de nationalité étrangère ont besoin d'un « **Clearance Certificate** » de l'ISU pour intégrer le **cadre national** et représenter **Swiss Ice Skating** en compétitions internationales ISU en 2024-25. Dans le cas où la demande de clearance est en attente (demande en cours de traitement), l'intégration dans un cadre sera définitive seulement une fois le certificat obtenu.

2.2. Licence

Pour être sélectionné·e dans un cadre de **Swiss Ice Skating**, un·e athlète doit avoir une licence de **Swiss Ice Skating** en cours de validité.

2.3. Durée

Un athlète est sélectionné·e dans un cadre de **Swiss Ice Skating** pour une durée d'un an, du 1^{er} mai 2024 au 30 avril 2025. Les sélections sont annoncées à la **mi-avril 2024** par le chef du Sport de performance avec, pour le **cadre national**, l'envoi de l'ensemble des documents à compléter et relatifs à cette sélection (inscriptions avec le chef du Sport de performance, déclarations ISU, demande de release / clearance le cas échéant, convention d'athlète, etc.). Ils doivent être retournés dûment complétés **avant le 30 juin 2024**. Dans un cas contraire, le statut de cadre pourrait être retiré avec effet immédiat.

2.4. Clause médicale

Les membres du **cadre national** de **Swiss Ice Skating** de la saison 2023-24 qui, pour des raisons de maladie ou de blessure ou même quelle qu'en soit la raison, n'ont pas pu confirmer leur statut de cadre pour la saison 2024-25, doivent dès le début de leur maladie ou blessure ou tout autre problème faire une demande de maintien dans le cadre pour une saison supplémentaire. Le retour à l'entraînement doit être accompagné d'une planification pour une épreuve de performance de rattrapage au moins basée sur les exigences techniques du cadre dans lequel l'athlète demande à être maintenu·e. Le statut de cadre pourrait ainsi être préservé sous réserve, y inclus toutes les prestations de soutien. Il n'existe en revanche aucun droit officiel : si aucune planification cohérente de rattrapage ou preuve ultérieure de performance ne pouvait être fournie ou validée dans le délai fixé avec le chef du Sport de performance, le statut de cadre pourrait être retiré avec effet immédiat.

2.5. Convention d'athlète

Les membres du **cadre national** de **Swiss Ice Skating** (et leurs tuteurs légaux le cas échéant) signent obligatoirement une convention d'athlète avec leur entraîneur et **Swiss Ice Skating**. Si la convention s'avérait ne pas avoir été honorée ou même signée, le statut de cadre serait retiré avec effet immédiat.

2.6. Modifications des critères ou cas non couverts

En raison de l'évolution de la saison, les critères généraux ou les exigences de performance pour les sélections des cadres de **Swiss Ice Skating** peuvent être amenés à toute modification, notamment en cas d'annulation de compétitions, pandémie ou même pour toute autre raison imprévue. Des ajustements au présent document restent envisageables en fonction de décisions des instances internationales du patinage lors du **Congrès de l'ISU 2024** qui se tiendra du 10 au 14 juin 2024. En outre, le **Comité de Swiss Ice Skating** décide de tous les cas exceptionnels ou non couverts par le présent document.

3. Exigences de performance pour les sélections des cadres de Swiss Ice Skating en Danse sur glace

3.1. Critères d'âge

Les critères d'âge sont strictement définis selon les **règles ISU** en vigueur pour la **saison 2024-25**.

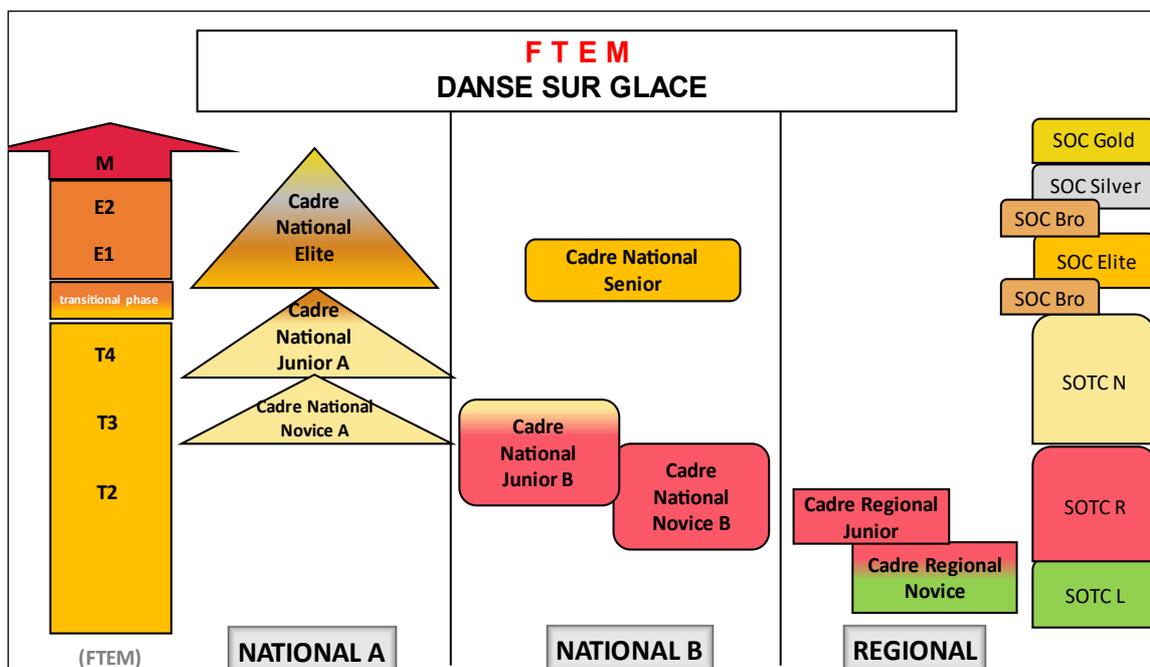
3.2. Conditions d'appartenance

Les exigences de performance pour les sélections dans les **cadres de Swiss Ice Skating** en Danse sur glace pour la **saison 2024-25** sont à réaliser au cours de la **saison 2023-24** selon les informations annexées des pages 5 à 7 du présent document.

Toutes et tous les membres des **cadres de Swiss Ice Skating** en Danse sur glace pour la **saison 2024-25** sont susceptibles d'être sélectionné-e-s en compétitions internationales par **Swiss Ice Skating** selon la liste établie au 1^{er} mai 2024 (voir point 2.3.).

A noter qu'une inscription ultérieure sur la liste des **cadres de Swiss Ice Skating** en Danse sur glace est toujours possible selon un document spécifique qui sera, pour la saison 2024-2025, communiqué avant l'été.

L'organisation des **cadres de Swiss Ice Skating** en Danse sur glace est la suivante :



Le chef du Sport de performance communiquera la publication de la liste des membres du **cadre national** de **Swiss Ice Skating** (consultable en ligne à partir du 1^{er} mai 2024). Les rencontres nationales organisées par **Swiss Ice Skating** sont obligatoires selon un planning préétabli et communiqué par l'entraîneur national de Danse sur glace. Plus d'informations sont disponibles en ligne et en temps réel sur les pages du site de **Swiss Ice Skating** dans la rubrique du [Sport de performance](#).

3.3. Exigences techniques minimales

La réalisation d'objectifs de **Swiss Ice Skating**, l'obtention d'un **Total Score Competition minimum** ou l'obtention des **Total Elements Scores minimum de l'ISU** (comme demandé pour les CM, CE, CMJ) en vigueur pour la **saison 2023-24** ([Communication ISU 2577](#)) sont requis pour intégrer les **cadres de Swiss**

Ice Skating en Danse sur glace pour la **saison 2024-25**, à condition de respecter les 2 points mentionnés ci-dessous:

1- Nombre minimum de participation aux Swiss-Cups :

Les athlètes doivent planifier de participer au minimum à :

- 1 Swiss-Cup pour le cadre national A
- 2 Swiss-cups pour la cadre national B et le cadre régional au cours de la saison 2024-2025.

2- Obtention des Tests :

Avoir en leur possession les tests suivants selon la catégorie de compétition dans laquelle l'athlète évolue :

- Catégorie Basic Novice : Test Pré-niveau
- Catégorie Intermédiaire Novice : Test Niveau 1
- Catégorie Advanced Novice : Test Niveau 1 + Test Niveau 2 (Test Niveau 2 seulement pour cadre national)
- Catégorie Junior : Test Niveau 2 + Test Silver Star (Test Silver Star seulement pour cadre national A)
- Catégorie Senior : Test Silver Star + Test Gold Star (Test Gold Star seulement pour les athlètes en catégorie Senior)

Ces tests doivent être obtenus lors des Swiss-Cups et/ou des championnats Suisses en date du 31 mars 2024.

En outre, une facilité de phase transitoire entre la relève et l'élite est également précisée.

3.4. Demandes de sélection dans le cadre national

Les affectations dans le **cadre national** de Danse sur glace de **Swiss Ice Skating** ne sont pas automatiques. En cas de réalisation des critères techniques, la procédure de demande de sélection d'un athlète est faite par l'entraîneur de l'athlète directement auprès du chef de Sport de performance.

Cette demande écrite doit justifier des exigences techniques de l'échelon dans le **cadre national** de Danse sur glace de **Swiss Ice Skating** souhaité (voir point 3.2.) par les preuves de réalisation des critères minimaux. Il est de la responsabilité de l'entraîneur de s'assurer que cette demande parvienne au chef du Sport de Performance **avant le 31 mars 2024**, dans la bonne forme et par courriel uniquement :

→ Richard Leroy (richard.leroy@swissiceskating.ch).

En outre, si la réalisation des critères minimaux peut garantir l'accès au **cadre national Senior**, ceci n'est pas le cas pour tout athlète de la relève dont une sélection dans le **cadre national Junior** ou le **cadre national Novice** dépend avant tout de son classement à **PISTE DANSE SUR GLACE 2024**.

3.5. PISTE 2024

Les athlètes de la relève en Danse sur glace qui souhaiteraient être candidats au **cadre national ou cadre régional** de **Swiss Ice Skating** doivent obligatoirement passer par **PISTE DANSE SUR GLACE 2024**.

En règle générale, tous les athlètes orientés **vers le Sport de performance** ou qui sont déjà dans un cadre de la relève en 2023-24, mais qui n'auraient pas atteint respectivement l'âge de 19 ans avant le 1^{er} juillet 2024 pour les filles et 21 ans pour les garçons, sont concerné·e·s.

Toutes les informations, conditions et inscriptions à **PISTE DANSE SUR GLACE 2024** sont accessibles **en ligne** sur les pages du site de **Swiss Ice Skating** dans la rubrique du **Sport de performance**.

Ittigen, le 15 Novembre 2023

CADRE NATIONAL A
DANSE SUR GLACE
SAISON 2024-25

E L I T E	SENIOR		
	FTEM	SOC	CADRE ELITE
	M	SOC Or, SOC Argent	avoir atteint l'âge d'éligibilité pour la catégorie ISU Ice Dance Senior au 1er juillet 2024 ET
	E2		avoir atteint le Top 10 aux ISU World Figure Skating Championships 2024 OU le Top 6 aux ISU European Figure Skating Championships 2024 ET/OU être titulaire depuis au moins un an d'une SOC Or, Argent ou Bronze en vue de la préparation des Jeux Olympiques Milano Cortina 2026
	E1	SOC Bronze ou SOC Elite	avoir atteint l'âge d'éligibilité pour la catégorie ISU Ice Dance Senior au 1er juillet 2024 ET avoir atteint les Minimum Total Element Scores demandés pour les ISU World Figure Skating Championships 2024 selon la communication ISU 2577 en compétitions Internationales ISU au cours de la saison 2023-24 et en date du 31 mars 2024
transition de la relève vers l'élite			avoir atteint l'âge d'éligibilité pour la catégorie ISU Ice Dance Senior au 1er juillet 2024 mais ne plus avoir l'âge d'éligibilité pour la catégorie ISU Ice Dance Junior au 1er juillet 2024 ET avoir atteint les objectifs de Swiss Ice Skating aux ISU World Junior Figure Skating Championships 2024 (Top 20)
R E L È V E	JUNIOR		
	FTEM	SOTC	CADRE JUNIOR
	T4	SOTC N ou SOC Bronze	Selon Classement PISTE 2024 + avoir atteint l'âge d'éligibilité pour la catégorie ISU Ice Dance Junior au 1er juillet 2024 ET avoir atteint les Minimum Total Element Scores demandés pour les ISU Junior World Figure Skating Championships 2024 selon la communication ISU 2577 en compétitions Internationales ISU au cours de la saison 2023-24 et en date du 31 mars 2024
	NOVICE		
	FTEM	SOTC	CADRE NOVICE
T3	SOTC N	Selon Classement PISTE 2024 + avoir atteint l'âge d'éligibilité pour la catégorie ISU Ice Dance Advanced Novice au 1er juillet 2024 ET avoir atteint le Minimum Total Competition Score de 103 Points en catégorie Advanced Novice (Ce minimum score doit avoir été obtenu 2 fois en compétitions Internationales ISU ou compétitions nationales (Swiss Cups et/ou Championnats Suisses) au cours de la saison 2023-24 et en date du 31 mars 2024)	

CADRE NATIONAL B
DANSE SUR GLACE
SAISON 2024-25

SENIOR		
FTEM	SOC	CADRE SENIOR
E L I T E	E1	<p style="text-align: center;">avoir atteint l'âge d'éligibilité pour la catégorie ISU Ice Dance Senior au 1er juillet 2024</p> <p style="text-align: center;">ET</p> <p>avoir atteint les Minimum Total Element Scores demandés pour les ISU European Figure Skating Championships 2024 selon la communication ISU 2577 en compétitions Internationales ISU au cours de la saison 2023-24 et en date du 31 mars 2024</p> <p style="text-align: center;">+</p> <p>avoir atteint le Minimum Total Competition Score de 140 points en compétitions nationales (Swiss Cups et/ou Championnats Suisses) au cours de la saison 2023-24 et en date du 31 mars 2024</p>
		<p style="text-align: center;"><i>***transition de la relève vers l'élite***</i></p> <p>avoir atteint l'âge d'éligibilité pour la catégorie ISU Ice Dance Senior au 1er juillet 2024 mais ne plus avoir l'âge d'éligibilité pour la catégorie ISU Ice Dance Junior au 1er juillet 2024</p> <p style="text-align: center;">ET</p> <p>avoir atteint les Minimum Total Element Scores demandés pour les ISU Junior World Figure Skating Championships 2024 selon la communication ISU 2577 en compétitions Internationales ISU au cours de la saison 2023-24 et en date du 31 mars 2024</p> <p style="text-align: center;">+</p> <p>avoir atteint le Minimum Total Competition Score de 125 points nationales (Swiss Cups et/ou Championnats Suisses) au cours de la saison 2023-24 et en date du 31 mars 2024</p>
JUNIOR		
FTEM	SOTC	CADRE JUNIOR
R E L È V E	T2/T3	<p style="text-align: center;">Selon Classement PISTE 2024</p> <p style="text-align: center;">+</p> <p>avoir atteint l'âge d'éligibilité pour la catégorie ISU Ice Dance Junior au 1er juillet 2024</p> <p style="text-align: center;">ET</p> <p>avoir atteint le minimum Total Competition Score respectivement de 110 points en catégorie Junior ou de 100 points en catégorie Advanced Novice en compétitions Internationales ISU ou compétitions nationales (Swiss Cups et/ou Championnats Suisses) au cours de la saison 2023-24 et en date du 31 mars 2024</p>
	NOVICE	
FTEM	SOTC	CADRE NOVICE
T2	SOTC R	<p style="text-align: center;">Selon Classement PISTE 2024</p> <p style="text-align: center;">+</p> <p>avoir atteint l'âge d'éligibilité pour la catégorie ISU Ice Dance Advanced Novice au 1er juillet 2024</p> <p style="text-align: center;">ET</p> <p>avoir atteint le Minimum Total Competition Score de 90 points en catégorie Advanced Novice en compétitions Internationales ISU ou compétitions nationales (Swiss Cups et/ou Championnats Suisses) au cours de la saison 2023-24 et en date du 31 mars 2024</p>

**CADRE RÉGIONAL
DANSE SUR GLACE
SAISON 2024-25**

R E L È V E	CATEGORIE JUNIOR		
	T2	SOTCR	<p>Selon Classement PISTE 2024</p> <p>+</p> <p>avoir atteint l'âge d'éligibilité pour la catégorie ISU Ice Dance Junior au 1er juillet 2024</p>
	CATEGORIE NOVICE		
	T1/T2	SOTC L ou R	<p>Selon Classement PISTE 2024</p> <p>+</p> <p>avoir atteint l'âge d'éligibilité pour la catégorie ISU Ice Dance Advanced Novice/Intermediate Novice/Basic Novice au 1er juillet 2024</p>

Ittigen, le 15 Novembre 2023